



Saison 2024/2025

Licences - Procédure

Les dossiers incomplets seront refusés (règlement compris).



Pour: **Changement de club** (NB: Dossier à retourner avant le 15/07 pour la catégorie U18 / U19 / Senior)
Educateur



1° - Retourner les documents suivants



lors des permanences ou à tout moment via la boîte aux lettres du club ou sur rdv

Demande de licence dûment remplie et signée par le responsable légal et un médecin

Pour les -18 ans: désormais non obligatoire, sauf antécédents médicaux.

Pour les +18 ans: pas besoin de certificat médical, si vous en avez fourni un lors des saisons 2022/2023 ou 2023/2024. Sinon, à renouveler.

Fiche de renseignements dûment remplie

Une photo d'identité

Photocopie d'une pièce d'identité

(Page du livret de famille relative à l'enfant, carte d'identité recto & verso sur une même feuille, passeport)

Règlement de la cotisation (cf. « Licences – Cotisations » / Saison 2024/2025)

Chèque de caution de 30€ (pour les catégories U18/U19/Sénior uniquement). Il sera restitué en fin de saison après aide à la vie du club.